Regards sur Charny

N° 84 Juin 2016

http://www.charny77.fr

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur, chers amis,

Tout d'abord un petit mot sur l'intercommunalité : l'année 2016 devrait se passer sans encombres ni gros problèmes financiers, ce qui va nous permettre de ne pas toucher aux impôts intercommunaux cette année, suite aux négociations menées auprès du préfet de région et des instances financières qui nous restituent les sommes dûes et des subventions reversées, dûes à la petite taille de notre intercommunalité. Voici les dernières nouvelles qui sont plutôt rassurantes.

Comme vous avez pu le voir, nous avons modifié l'ensemble des poteaux d'éclairage public dans les lotissements de Beauvais I et II, ceux-ci étant vieux et énergivores. Par contre l'espacement des poteaux ne nous a pas permis d'y mettre des leds, nous avons mis des lampes basse consommation pour continuer à faire des économies d'énergie dans notre commune. Le syndicat d'éclairage public qui nous subventionnait à 80 % ne le fait plus qu'à 25 % : la commune doit supporter la différence. 90 % des travaux seront ainsi exécutés sur l'éclairage public dans Charny.

La médiathèque, après des soucis techniques, est en route. Les travaux (18 mois environ) nous livreront un bâtiment moderne qui, nous l'espérons, deviendra le poumon culturel de notre village. Nous vous en dirons plus au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Nous avons lancé les travaux de la vidéo protective. Vous allez voir s'installer des caméras aux entrées du village et dans le centre (mairie, place). En tout 11 caméras sécuriseront Charny et entreront dans le cadre d'une politique sécuritaire départementale.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Amicalement,

Votre Maire, Xavier Ferreira

Directeur de la Publication :
Xavier FERREIRA

Maquette et Infographie :
Pascal GUIMARD
p.guimard@aliceadsl.fr

Imprimeur :
RoissyCopy
5-7 rue Housart
95700 ROISSY EN FRANCE

Nombre de tirages :
560 exemplaires

Dépot légal enregistré
sous le numéro 83.0017

Avertissement : La Rédaction de "Regards sur Charny" ne peut être tenue responsable des propos et des photos qui sont publiés dans les articles de ce journal. La responsabilité en incombe uniquement à leurs auteurs.

"Regards sur Charny" est préparé et réalisé par Mesdames France DEKEYSER, Caroline GARRET, Françoise GUIMBARD, Claire KARMANN, Louisette MERLIN, Natacha PECCOUX, Catherine PLEUX, et Messieurs, Daniel CLÉMENT, Didier DEBRIT, Xavier FERREIRA, Pascal GUIMARD.

Sommaire

Éditorial 1
Calendrier 2
La lettre du Conseil Municipal 3
Infos...
- Pêle Mêle 4
- Pour de bons rapports de voisinage.....10
- ERDF : compteurs Linky 12
- Regards sur les juniors 13
- Ça s'est passé à Charny… 17

Budget 2016 21
Jeux 23
La parole est aux associations
- Funky Jazz.....25
- Tous en Scène 26
- Comité des fêtes 27
- A.A.D.E.C. 28
- Judo Club de Charny.....29
- Mélismes.....30
- La Pétanque Charnicoise 31
- Gymnastique Volontaire Charnicoise 32

Solution des jeux.....33
Nos joies et nos peines.....34
À Charny.....35

Calendrier

17 juin 2016	Remise des médailles du travail et des récompenses pour les villes et villages fleuris, à 18h30, salle de réunion.
18-20 juin 2016	Fête patronale.
18 juin 2016	Soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes, à 20 h 30.
19 juin 2016	Dimanche matin et début d'après-midi : distribution des brioches.
20 juin 2016	À 17 h, remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui vont en 6ème. Tours de manège gratuits pour les enfants jusqu'à 14 ans.
24 juin 2016	Fête des activités périscolaires.
25 juin 2016	Fête de fin d'année de l'école, organisée par l'A.A.D.E.C..
13 juillet 2016	Fête Nationale. Défilé aux lampions, feu d'artifice (stade) et bal populaire.
3 septembre 2016	Forum des associations.
17 septembre 2016	Fête de l'oignon à Charmentray.
25 septembre 2016	Brocante organisée par le Comité des Jeunes.
1er octobre 2016	Paella du comité des fêtes.
15 octobre 2016	Repas du C.C.A.S..
23 octobre 2016	Repas du Club des 19 à Claye-Souilly.

La lettre du Conseil Municipal

Certains administrés se sont étonnés que le transfert de la Poste à Agence Postale Communale ne soit pas encore réalisé en avril. En effet, il faut une ligne téléphonique rattachée à la poste et une autre communale. La commune connait les mêmes difficultés que les particuliers pour avoir une ligne téléphonique. Le centre téléphonique de Charmentray qui dessert Charny est à saturation depuis longtemps et la commune a dû attendre 3 mois et demi pour avoir une ligne…

La crèche est en bonne voie, elle devrait être à même d'accueillir les petits au second semestre. La communauté de communes en a pour l'instant encore la charge. À partir du 1ier janvier 2017, l'ensemble des communes alentour et Charny auront la possibilité d'inscrire leurs enfants à la crèche. Une convention devra décider avec l'intercommunalité « Plaine et Monts de France » si nos enfants peuvent aller à la crèche de Gressy, située sur le chemin de la gare de Mitry.

Au niveau budgétaire, la dotation globale de fonctionnement (participation de l'état au budget des communes) est passée de 111 000 € en 2014 à 72 000 € en 2015 et 35 000 € en 2016. Cela représente donc pour la commune « un manque à gagner » non négligeable.

La commune s'agrandit peu à peu et, de ce fait, il y a lieu d'engager les études pour la construction de deux classes supplémentaires. Le conseil municipal avait profité de l'opportunité d'acquérir un jardin jouxtant l'école, voici quelques années. De ce fait, le terrain étant présent, il n'y aura qu'à financer la construction des deux bâtiments. La classe préfabriquée sera déplacée mais toujours à disposition de l'école. Ainsi la cour de l'école sera plus spacieuse.

Les derniers câbles aériens du village, dans la Ruelle des Flammèches ont été enfouis.

Quelques chiffres : Charny comptait, au 1er janvier 2016, 98 personnes de plus de 70 ans, dont 60 femmes. La Charnicoise la plus âgée est née en 1922.

La mise aux normes de l'éclairage public est un investissement important mais, en 2015, la commune a déjà économisé 23 434 kwh, soit 4 935 €.

Bonnes vacances à tous.

Le Conseil Municipal.

Dernière minute

Message de Radija Boughezal, notre infirmière.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous annonce mon départ de Charny. En effet, les aléas de la vie nous font parfois prendre d'autres chemins.

Je tiens particulièrement à vous remercier pour votre accueil. Exercer mon activité auprès de vous fut une expérience inoubliable, restant à jamais gravée dans nos mémoires.

Néanmoins, le Cabinet d'Infirmières restera en activité toujours avec Sophie Gadois. Elle sera accompagnée d'une infirmière confirmée, Madame Francine Foulon.

Mille mercis… Amicalement.

Radija

Infos... Pêle mêle

Parcours de citoyenneté

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

L'enseignement de Défense est prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère.

La journée d'Appel de Préparation à la Défense : J.A.P.D., est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est exigé pour l'inscription aux examens et concours.

www.bsn-par@dsn.sga.defense.gouv.fr

Infos mairie

Téléphone : 01 60 01 91 08
Fax : 01 60 01 94 95
Mail : mairie.charny77@wanadoo.fr
Web : http://www.charny77.fr

Heures d'ouverture :

Le Lundi de 13 h 30 à 19 h.
Le Mardi et le vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Le mercredi de 8 h 15 à 12 h
Le jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Le samedi de 10 h à 12 h

Pharmacies de garde

Mise en service dans notre département du « **3915** » : numéro national des gardes de pharmacies.

Appel non surtaxé, qui permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Agence Postale Communale

Normalement, l'A.P.C. de Charny serait ouverte :

Lundi de 16 h 00 à 19 h 00
Mardi de 9 h 30 à 12 h 30
Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
Jeudi de 16 h 00 à 19 h 00
Vendredi de 9 h 30 à 13 h 00

Téléphone : 01 64 35 55 71
Site web : www.laposte.fr

Pôle emploi

Les matinées, du lundi au jeudi, de 9 h à 13 h 15 et le vendredi de 9 h à 12 h sont en accès libre.

Les après-midi, du lundi au jeudi sont réservées aux personnes ayant pris rendez-vous. Renseignements auprès de votre conseiller.

Justificatifs de domicile

Le ministère de l'Intérieur a développé un nouveau type de code-barres appelé « 2D-DOC », apposé sur des justificatifs de domicile : le nom, le prénom et l'adresse sont cryptés dans le code-barres qui peut être déchiffré par les agents de la préfecture et ainsi vérifié.

EDF, Bouygues-télécom et bientôt d'autres opérateurs apposent les 2D-DOC sur leurs factures électroniques ou sur les attestations téléchargeables de contrat depuis le compte client. Ainsi, les mairies et les préfectures doivent accepter ces justificatifs pour vos demandes de cartes d'identité, de passeports ou de cartes de séjour.

Guide de bon voisinage

Comme chaque année, au printemps et en été, il faut rappeler les règles et usages de bon voisinage, particulièrement sensibles en cette période où l'on vit fenêtres ouvertes ou dehors.

Selon la réglementation nationale et départementale, **les horaires suivants sont ceux où l'on peut faire fonctionner les engins bruyants : tondeuses, perceuses, scies, motoculteurs, bétonnières…**

- **semaine : 7 h - 20 h**
- **samedis : 9h - 12 h et 15 h - 19 h 30**
- **dimanches : 10 h - 12 h**
- **jours fériés : comme le dimanche**

Tous les bruits gênant le voisinage : musique trop forte, klaxons de véhicules, discussion bruyante dehors sont interdits, à toute heure, et pas seulement après 22 h comme on le croit souvent !
Si vous organisez une fête, prévenez vos voisins (ou invitez-les !).
Pour éviter de nous fâcher, respectons le droit à la tranquillité et au repos des autres !

Les odeurs et fumées de merguez trop grillées ou de sardines sur le barbecue, à l'heure où les voisins en sont au café ne peuvent être interdites…mais doivent faire l'objet d'un effort de savoir vivre.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler dans son jardin les herbes sèches ou les branches d'arbres coupées : pensez à les mettre dans les sacs papier pour le ramassage des déchets verts le mercredi. La fumée est désagréable pour les voisins et très polluante. De plus, le feu risque d'être dangereux.

Infos... Pêle mêle

Nouveaux Charnicois

Les nouveaux arrivants à Charny sont invités à se présenter en mairie s'ils ont des enfants afin de pouvoir faire un suivi des inscriptions scolaires à venir.

D'autre part, la mairie n'ayant aucun moyen de connaître les nouveaux administrés, nous demandons aux parents de bien vouloir retourner le bulletin ci-dessous à la mairie afin que leurs enfants soient répertoriés pour le goûter de Noël 2016 :

Nom – prénom des enfants né le Adresse

(Préciser les noms de familles différents pour les familles recomposées)

....

....

....

....

Les enfants à naître peuvent être inscrits par la mention "bébé à naître le …."

Les professionnels de santé à Charny

Cabinet médical
Docteur Pascal Dekeyser
Docteur Claude Claverie
7 rue de Beauvais
01 60 01 98 58

Cabinet infirmières
2A rue des Écoles
Sophie Gadois, Francine Foulon
01 60 32 01 59
Charny.infirmiere@laposte.net

Pharmacie
Maryvonne Thébault Tartaglia
1 bis rue de la Mairie
01 60 01 61 60

Ostéopathe D.F.O.
Jean-Stéphane Beaurain
46 rue Vigne Croix
77410 Charny (secrétariat)
01 41 53 31 29

Orthophoniste
Mme Karine Bellière
8 rue de la Mairie
01 64 36 29 94

Psychologue psychothérapeute
Mme Rebillaud
8 rue de la Mairie
Sur rendez-vous
06 17 47 41 90

Hypnothérapeute
Florence Joyeux
46 rue Vigne Croix
06 12 77 45 48

Kinésithérapeute
Julien Dagobert
1 rue de Beauvais
06 88 85 67 89 (uniquement SMS)

Infos... Pêle mêle

Prêt à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine-et-Marne

La CADAL (caisse départementale d'aide au logement) propose des prêts pour financer :

- L'accession à la propriété (acquisition de neuf ou d'ancien)
- Construction
- Rachat de soulte
- Agrandissement
- Rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation
- Travaux de copropriété

Pour bénéficier de prêts, l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur.
Les prêts vont de 7000 à 10 000 € suivant la situation familiale, avec un taux d'intérêt de 2% et une durée de remboursement de 3 à 10 ans.

Tél. : 01 60 65 94 88 ou 01 64 87 95 07
Cadal77@wanadoo.fr - http://cadal77.wix.com/cadal77

Courrier : CADAL
Hôtel du département
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Bureaux : CADAL
3 rue Paul Cézanne
La Rochette
77000 Melun

Information du Conseil Général

Le Conseil Général connaît une demande de plus en plus importante au niveau du RSA : les deux derniers trimestres 2015 n'ont pas été budgétisés.
Le département constate plus de 16 000 nouveaux habitants par an, ce qui posera un problème à terme.
Le Conseil Général gère également la construction des collèges et leur fonctionnement. Actuellement, il en manque 7 au niveau du département, qui sont à construire. Le coût du transport d'un collégien ou d'un lycéen est de 750 € annuellement.
Pour toutes les raisons ci-dessus évoquées, et afin de limiter une augmentation plus importante des impôts, le Conseil Général a décidé d'une participation plus importante des parents au transport scolaire de leurs enfants.
Le tableau ci-dessous présente la participation restant à la charge des familles, les titres et les niveaux scolaires :

		2015	2016
CSS	PRIMAIRES		100 €
	COLLEGIENS	12 €	100 €
	LYCEENS		150 €
IMAGIN'R	PRIMAIRES	341 €	191 €
	COLLEGIENS	174 €	191 €
	LYCEENS	174 €	341 €

Pour Charny, c'est le tarif CSS (circuits spéciaux scolaires) qui est appliqué.

Infos... Pêle mêle

Appel aux Charnicois !

Afin de compléter un article sur les Fêtes de la Bière qui ont eu lieu à Charny entre 1971 et 1982, merci d'apporter des informations et photos à la Mairie (les documents seront rendus après avoir été scannés) et notamment pour les années 1971, 1974, 1975, 1977, 1981 et 82.

Pour les nouveaux habitants

Nous vous informons que lors de votre emménagement à Charny, vous devez contacter :

- La SAUR qui fournit l'eau (pour vous abonner : service client@saur.com)
- La Nantaise des eaux qui assure l'assainissement de l'eau.

Plainte des riverains de la rue de Beauvais

L'ensemble des riverains de la rue de Beauvais se plaignent des nuisances sonores et de la quantité énorme de détritus qui envahit chaque nuit le parking du cabinet des docteurs.
Il est fait appel aux jeunes du village ou d'ailleurs à faire preuve de civisme et donc de respecter la tranquillité des habitants et à maintenir propre le village.

Pour tous

Avant de faire des travaux chez vous, modifiant l'aspect extérieur de la maison, (agrandissement, véranda, ouverture de nouvelles fenêtres…) il est obligatoire de faire une déclaration préalable à la mairie et de demander un permis de construire.
Pour toute nouvelle construction, fournir tous les éléments prouvant la conformité à la règlementation thermique (RT 2012) : ces documents sont fournis par le constructeur.

Prêt de la benne pour vos déchets

Une benne peut être mise à votre disposition par la mairie pour vous débarrasser de vos déchets : vieux carrelages, démolition de murs, tailles d'arbres… La benne est déposée chez vous pour un week end puis transportée à la déchetterie pour la somme de 130 €.

Cette somme est loin du coût de revient à la mairie puisque la tonne de déchet est facturée 112,56 € et l'agent qui transporte la benne a un salaire de 38,68 € pour une heure et ceci sans compter l'essence utilisée pour le trajet jusqu'à la déchetterie. De plus la benne peut contenir plusieurs tonnes de déchets…

Infos... Pêle mêle

SMITOM

Le SMITOM Nord Seine-et-Marne propose :

- des composteurs gratuits pour y transformer vos déchets de jardins et de cuisine (épluchures, marc de café, sachets de thé…) en compost
- des lombricomposteurs contenant des petits vers rouges qui se nourrissent de vos déchets de cuisine (sauf la viande) afin de permettre aux personnes résidant en immeuble collectif de valoriser leurs déchets au sein de leur domicile.

Il faut s'inscrire préalablement au :

SMITOM
Chemin de la Croix Gillet
77122 Monthyon
Tél. : 01 60 44 40 03
contact@smitom-nord77.fr

Le SMITOM a mis en place le challenge inter collectivités « Trophée Verre » début 2015. Il a été remporté cette année-là par Val d'Europ Agglomération.

La moyenne du verre collecté en France est de 29 kg par an par habitant.

Pour le SMITOM Seine-et-Marne, elle est seulement de 20 kg par an par habitant. Plus la collecte est élevée, plus les rémunérations versées au SMITOM sont élevées et plus les rémunérations reversées aux collectivités sont importantes. De plus, chaque année, le SMITOM verse une somme proportionnelle à ce qui a été gagné pour la ligue contre le cancer.

Pensez à jeter bouteilles, bocaux, pots de confiture… dans les conteneurs à verre situés près de la mairie et sur le parking de l'avenue Mozart.

Stationnement gênant

Le stationnement est gênant :

- Sur les trottoirs sur lesquels les piétons et les poussettes doivent avoir la place de circuler.
- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des bus.
- Sur la voie publique si le stationnement ne permet pas de laisser le passage d'un véhicule.
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation.
- Sur les emplacements où le véhicule empêche l'accès à un autre véhicule (sortie de de garage).

Pour de bons rapports de voisinage

Mitoyenneté

La mitoyenneté s'applique à des clôtures établies sur la ligne séparative de deux propriétés qui se touchent. Les propriétaires s'entendent pour faire la clôture (mur, grillage, palissade…) en partageant les frais.

Les propriétaires disposent d'un droit d'usage de la face qui se trouve de leur côté de la clôture mitoyenne. Ils peuvent bâtir le long du mur mitoyen, y placer des poutres dans toute l'épaisseur du mur, à condition de ne pas nuire au voisin et d'avoir obtenu son consentement. Il est interdit d'y pratiquer des ouvertures. Il peut être surélevé, sans autorisation et dans ce cas les frais sont payés par le propriétaire qui souhaite cette surélévation.

Les copropriétaires ont l'obligation d'entretien et de réparation de la clôture, mais si la dégradation est due à un seul copropriétaire, il est tenu d'en supporter tous les frais.
Lorsqu'un mur est mitoyen, il faut obtenir l'accord de l'autre propriétaire pour le démolir.

Une clôture peut être privative : elle est située en retrait de la ligne séparative, sur le terrain de l'un des propriétaires.

Servitudes

Une servitude est une charge imposée sur une propriété.

Servitude de passage : droit pour un propriétaire de passer sur le terrain du voisin pour accéder à sa propriété, lorsque celle-ci n'a aucune issue sur la voie publique ou une issue insuffisante. Le passage doit être pris là où le trajet est le plus court ou le moins dommageable.

Servitude des jours et des vues : la notion de « vues » correspond à toutes les ouvertures ordinaires, droites ou obliques.
Les vues droites sont celles qui existent dans un mur parallèle à la ligne de séparation de deux propriétés. Les vues obliques sont celles pratiquées dans un mur faisant angle avec cette ligne. La notion de « jours » concerne les fenêtres munies d'un verre dormant, opaque laissant passer le jour et ne permettant pas la vue.

Pour les « vues », l'ouverture des fenêtres, portes, balcons, terrasses doit respecter la distance de 1,90 m pour les vues droites et 0 60 m pour les vues obliques entre le mur où est installée la fenêtre et la limite du terrain du voisin.

Pour les « jours », les fenêtres ne peuvent être installées qu'à 2,60 m du sol ou à 1,90 m pour les étages supérieurs.

Servitude d'écoulement des eaux pluviales : les terrains situés en bas d'une pente reçoivent naturellement l'écoulement des eaux de pluie d'un terrain situé plus haut.

Le propriétaire du terrain du bas ne peut pas construire une digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire du terrain du haut ne peut rien faire qui aggrave la situation du terrain du bas.

En ce qui concerne les égouts de toit, tout propriétaire doit établir des toits de manière à ce que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique.

Infos...

Servitude de visibilités : les propriétés riveraines de voies publiques situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes de visibilité.

Les servitudes de visibilité peuvent comporter une obligation de supprimer un mur de clôture ou de le remplacer par des grilles, de supprimer des plantations gênantes, une interdiction de construire de manière à réaliser des conditions de vue satisfaisantes.

De telles servitudes donnent droit au propriétaire à une indemnité compensatrice.

Plantations

Les arbres plantés sur une propriété privée sont présumés appartenir au propriétaire du terrain. Les arbres plantés sur les accotements des voies publiques sont présumés appartenir à la collectivité propriétaire de la voie concernée.

- Plantations entre propriétés privées :

Il n'est permis de planter des arbres ou arbustes qu'à la distance de 2 m de la ligne séparative de deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m et à la distance de 0,50 m pour les autres. La hauteur des arbres, en cas de dénivellation des terrains voisins, se mesure à partir du pied de l'arbre jusqu'à son sommet.

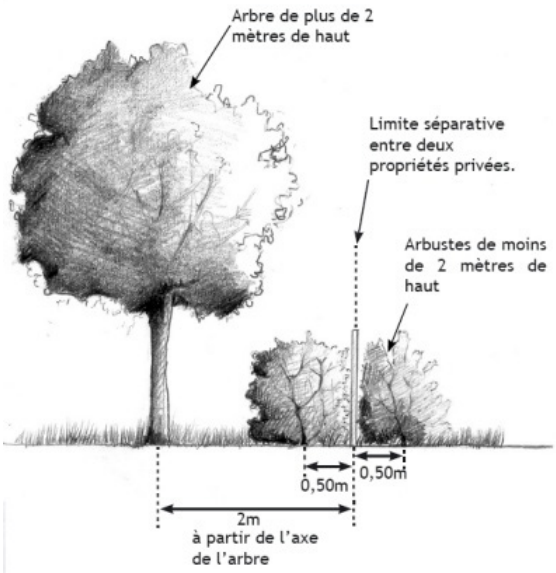

En cas de non-respect des distances, il est possible d'exiger que les arbres soient arrachés ou taillés à la hauteur prévue. Si des arbres ont été plantés il y a plus de 30 ans sans réaction du voisin, on ne peut plus exiger ni arrachage ni taille.

Lorsque des racines empiètent sur le terrain voisin ou si des branches entrent sur le terrain voisin, le propriétaire peut être contraint de les couper. Le voisin peut couper les racines lui-même mais il n'a pas le droit de couper les branches. Le voisin peut ramasser les fruits tombés sur son terrain mais ne pas cueillir ceux sur les branches.

Les arbres dangereux peuvent être abattus après procès-verbal du maire.

- Plantations riveraines des voies publiques :

Le maire peut obliger les propriétaires à abattre les arbres en cas de danger : arbre susceptible de tomber sur la voie. Il peut verbaliser pour une plantation située à moins de 2 m de la voie publique.

Infos...

ERDF : compteurs Linky

En application de la décision des pouvoirs publics, ERDF remplace depuis décembre 2015, les compteurs d'électricité par le nouveau compteur communicant Linky sur tout le territoire, opération qui se prolongera jusqu'en 2021.

La fourniture du compteur Linky est gratuite pour le consommateur.

ERDF récupèrera son investissement de 5 milliards d'euros par les économies réalisées sur les interventions techniques, les consommations non comptabilisées et le pilotage du réseau.

La plupart des opérations pour lesquelles il faut aujourd'hui prendre rendez-vous pourront être réalisées à distance : relevé de consommation, mise en service lors d'un déménagement, modification de puissance… Les pannes seront détectées et résolues rapidement, les facturations réalisées sur des données réelles et non plus estimées.

Chacun aura accès à sa consommation sur son ordinateur, son téléphone portable, sa tablette et pourra la comparer et l'adapter.

Les questions que pose l'installation de ce compteur :

Le compteur émet-il des ondes nocives ?

Linky est un équipement basse puissance, comparable aux compteurs électroniques dont les consommateurs sont déjà équipés. Il sert à compter l'électricité consommée.

Pour communiquer avec le concentrateur, il utilise les courants porteurs en ligne (CPL) : les informations récoltées par le compteur sont envoyées sous forme de signal électrique qui circule dans le câbles du réseau électrique basse tension.

Pendant 99,9 % du temps, le compteur ne communique pas, il enregistre la consommation d'électricité. Il communique les données de consommation pendant quelques secondes seulement. Les communications CPL sont déjà utilisées dans la maison :pour transmettre les vidéos depuis la box internet jusqu'au téléviseur, pour les babyphones, les alarmes, les volets électriques… et aussi par ERDF pour envoyer le signal heure pleine/heure creuse pour déclencher le ballon d'eau chaude.

Ma vie privée sera-t-elle respectée ?

Les données de consommation ne peuvent être utilisées par ERDF sans l'accord du consommateur. Linky ne connaît pas le détail de la consommation de chaque appareil, il ne compte que les données en kWh. ERDF travaille avec le CNIL et L'ANSSI.

Y-a-t-il des risques d'incendies dûs à la pose du compteur Linky ?

Aucun problème d'incendie n'a été observé en France à ce jour.

Regards sur les juniors

Du côté des temps d'activités périscolaires (TAP)

Cette année, les enfants de Charny inscrits aux TAP ont pu bénéficier de nombreuses activités autour du thème des ***cinq continents***. Aux côtés de nos quatre animatrices Véronique, Florence, Ophélie et Annabelle ainsi que de deux intervenants spécialisés, ils ont pratiqué, découvert, manipulé, créé et joué au sein des différents ateliers proposés.

Voici quelques exemples d'activités au sein des ateliers pratiqués : **Un atelier motricité** pour agir et s'exprimer avec son corps, **un atelier cuisine** pour découvrir les recettes autour du monde, **un atelier environnement** où les enfants ont pu créer un nouvel aménagement du patio de l'école**, un atelier arts plastiques** pour développer sa créativité à travers le graphisme ou la création d'objets par exemple**, un atelier art créatif** pour découvrir et manipuler plusieurs techniques associées à des matières telles que la pâte à sel, pâte fimo ou encore la gravure, **l'atelier multisports** et **l'atelier théâtre** encadrés par nos animateurs intervenants qui ont su également développer de nouvelles compétences adaptées à chaque groupe d'âge.

Des présentations sous forme de spectacle (à Noël), de défilé (Carnaval) ou de rencontres avec les parents ont rythmé les saisons pour faire part des progrès et des évolutions de chacun.

Aussi, l'ensemble de l'équipe d'animation vous donne rendez-vous le 24 juin prochain pour clore l'année scolaire. N'hésitez pas à noter cette date dans vos agendas !

Les enfants étant désormais conquis par la variété des activités et la qualité des animations, les réinscriptions ont été rapidement menées. L'année prochaine réserve déjà des surprises en préparation et l'équipe y travaille assidument pour le plus grand plaisir de nos chers bambins.

Infos...

Les sorties des Jeunes Conseillers Municipaux

Chez les pompiers

Nos Jeunes prêts à aller secourir les accidentés.

Infos...

Au conservatoire Citroën à Aulnay-sous-Bois

Quelques « grand-mères » de la marque.

Pour les rallyes.

Les toutes dernières.

Peinture renversée ou œuvre d'art ?

Pour les collectionneurs.

Infos...

Le carnaval

Le char représentant les 5 continents.

Les animatrices.

Ça s'est passé à Charny...

La chasse aux œufs de Pâques

Départ de la chasse.

Partage équitable entre tous les participants.

Infos...

Salon des collectionneurs

Infos...

Commémoration du 8 mai

Infos...

Marché aux fleurs et du bien être

Budget 2016

Montant global du budget 2016

Section d'investissement 2 179 820 €

dont :

Capital des emprunts

113 000 €

Achats de terrains

8 900 €

École : entretien extérieur de 2 classes + peinture du préau

10 076 €

École : achat de tables + chaises pour une classe + bureau du directeur

4 000 €

Main courante terrain d'honneur stade

25 000 €

Assurance dommage ouvrage tennis : 9 508 €, pour le dojo : 11 000 €

20 508 €

Pour la médiathèque (prévisionnel)

20 000 €

Construction de deux classes (prévisionnel)

339 900 €

Mise en souterrain électricité ruelle des Flammèches

16 000 €

Mise aux normes éclairage public des deux lotissements de Beauvais

39 000 €

Changement des poteaux éclairage lotissements de Beauvais

58 000 €

Aménagement sécuritaire Chemin de Beauvais

39 745 €

Vidéosurveillance

96 000 €

Section de fonctionnement 2 624 939,38 €

dont :

Entretien bâtiments

90 000 €

Entretien voirie et espaces verts

100 000 €

Combustible

25 000 €

Entretien matériel roulant

20 000 €

Cantine + ramassage animaux

150 000 €

Gaz + Électricité + eau + assainissement

95 000 €

Contributions syndicats (parking, Plaine de France, collèges, etc.)

30 000 €

Transport piscine + voyage scolaire de fin d'année

12 000 €

Personnel, charges comprises

422 000 €

Pour information, la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France gère désormais la taxe sur les ordures ménagères pour la commune.

Budget 2016

Recettes principales de la commune

- Contributions directes (taxes foncières et d'habitation) : 430 724 €
- Taxes diverses + Veolia : 224 000 €
- Loyers logements et commerces + locations Salle Polyvalente : 164 000 €
- Régie cantine et périscolaire : 134 000 €

Quelques chiffres pour donner à chacun une idée du coût de certains services ou achat :

- Coût mensuel de la société de ménage qui intervient pour l'école, la garderie, la cantine et la salle polyvalente : 6 231,74 €
- Achat du jeu nouvellement installé à la maternelle : 1 467,72 €
- Assurances (hors agents communaux) : 44 863,33 €
- Trimestre location piscine : 1 652,00 €
- Nettoyage des vitres de l'école (pour un passage) : 867,77 €

Jeux

Mots croisés

Mots croisés

Verticalement

1. Battue avec reconnaissance. Fait courir bien des gens.
2. Une mesure pour l'étalon. Aller trop lentement.
3. Quand on y est, c'est la panne. Virages difficiles à négocier sur les routes de campagne. Fut grand autrefois.
4. Ne donnent pas signe de vie. Rapport de force. Obtenue.
5. Tête de linotte. Bases de sustentation.
6. Spectacle donné à Versailles. Ils reçoivent beaucoup les jours de gala.
7. Fait fi du danger. Difficiles à dénicher. Enfant.
8. Est prompt à tout avaler. Marque servant à trouver un emplacement.
9. Broyé par de tristes personnages. Place d'orchestre. C'est lui qui fait le bon vin.
10. On l'apprend au CP. Au bout du rouleau.
11. Vieux do. Donne le jour. Il est souvent sur des charbons ardents.
12. Une pièce bien ficelée. Balte. Adjectif possessif
13. Peuvent accueillir les randonneurs. L'ennemie des radars.
14. Bois. Pièce d'artillerie.
15. Fais partie des ignorants. Un service qu'on ne peut pas rendre. Il faut mettre la gomme pour en venir à bout.
16. Abandonné en pleine ascension. On lui fait porter le chapeau. Arriver à joindre les deux bouts
17. Rubans attachant les cheveux sur la nuque. N'est pas de nature à choquer.
18. Pronom personnel. Il se détend en travaillant. Préfixe égalitaire.
19. Plus facile à gagner qu'à perdre. Qui présente une succession d'anneaux.
20. Coupe à travers le bois. Tirés de son enveloppe.

Horizontalement

A. Quand il se met au travail, cela s'entend. Ne présentent aucune difficulté.
B. Traitements humiliants. Qui possède huit côtés.
C. Elle se voit dans les affaires. Répondre à l'appel. Trait. Sport pratiqué à la station.
D. Elle se taille quand on veut la monter. On en parle plutôt sèchement. On ne recherche pas son contact.
E. Ses jours sont comptés. Relief du Nord. Possessif. Le dernier domine le premier. Suivi des yeux.
F. Pris par le temps. Ont retrouvé leur tranchant. Mammifère des rivières à large queue plate.
G. Décore un parterre. Maintenant vieux. Supposés.
H. Nous dispense d'une énumération. Avec elle les pépins réapparaissent. Augmente le prix. Bête.
I. Mobilisées par le travail. Se lamente. Opposé au progrès social.
J. Critique moqueuse. Elle nous en fait voir de toutes les couleurs. Porté avec un smoking. Refus britannique.
K. Il est souvent pressé. Assure la défense. Rompu en une minute. Avant les autres.
L. Vague sujet. Abusés par le pouvoir. Elles se développent après des blessures.
M. Ne reçoit rien de bon. Bonne est en Provence. Sa place est en cuisine.
N. Port d'Italie proche de la Slovénie. Elle apparaît après le service. Les garants d'une certaine intimité.

Jeux

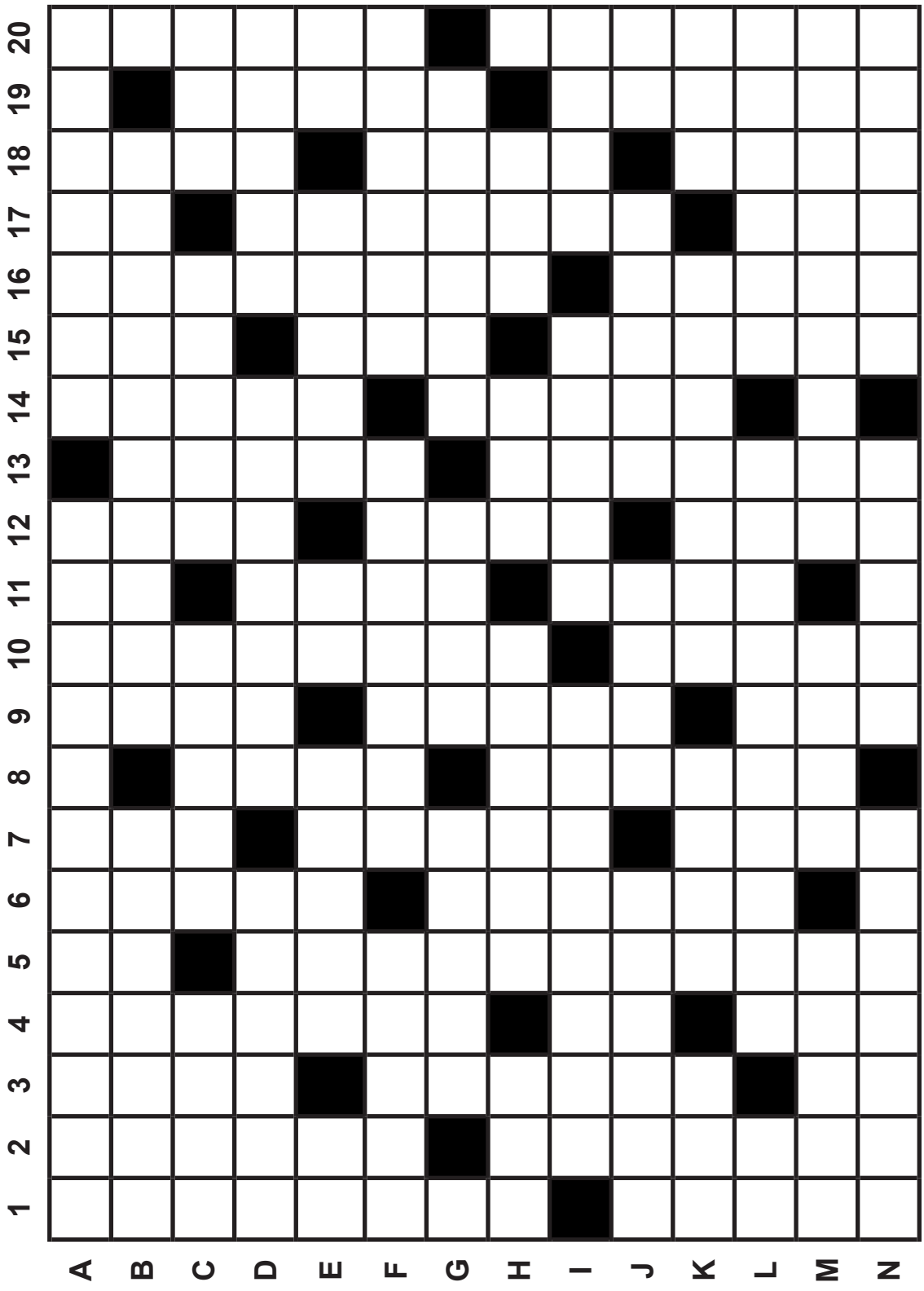

Solution page 33

Funky Jazz

Le FUNKY JAZZ prépare son show !

Le Funky Jazz se prépare pour son grand spectacle de fin d'année.

Entre stages et répétitions, petits et grands mettent toute leur énergie dans la danse pour vous ravir.

Venez nombreux !

Informations au 06 12 41 26 55

Tous en scène

Samedi 19 mars, dans la salle des fêtes de Charny, Tous en Scène a fêté, pour la 11ème année consécutive, la Saint Patrick au profit des chiens guides d'aveugles d'Ile de France. Le nombre de participants était en hausse par rapport à l'an passé et l'ambiance toujours aussi festive.

Le président de notre association, Xavier Ferreira a présenté au public le nouveau directeur général de l'association : Xavier Toussaint accompagné d'un chien guide et de sa maîtresse.

La soirée débuta vers 19h30 par un duo de harpe celtique et de cornemuse, suivi d'une initiation à la danse proposée aux novices. Puis à partir de 21 heures les groupes ANDORIN, HON DAOU ET KEJADEEN ont animé la soirée jusque tard dans la nuit au grand plaisir des danseurs.

Et comme toujours, nous nous sommes régalés avec les galettes, arrosées de cidre, sans oublier les crêpes au sucre, Nutella et un large choix de confitures.

La parole est aux Associations...

Comité des fêtes

Le COMITE des FETES de CHARNY ORGANISE

la FÊTE PATRONALE

18, 19 et 20 Juin 2016

à la Salle Polyvalente de CHARNY (77)

PARKING surveillé

SAMEDI 18 Juin 2016

A partir de 15 heures FÊTE FORAINE

à partir de 20 h 30 :

REPAS avec plat chaud

animation : Pascal Mélody

MELODYSHOW

Spectacle "disco - années 80" (chant en

Animation aux tables, jeux, ...

Danses pour tous

ENTREE / REPAS chaud : 25€

ENFANT JUSQU'A 10 ANS : 12 €

Réservation Indispensable du 26 Mai au 10 Juin 2016

au 01.60.01.93.87 ou 01.60.01.92.99 ou 06-43-02-32-20

DIMANCHE 19 Juin 2016 (matin) :
Distribution - vente des brioches de la fête au profit des enfants et des anciens.

LUNDI 20 Juin 2016 (17 h 30 :
Distribution de ticket de manèges aux enfants de Charny.

A.A.D.E.C.

TOMBOLA
A GAGNER
DRONE ,
CAMERA SPORT...
TICKET A 2€
BUVETTE
BARBECUE
GOUTER
OFFERT
STRUCTURE GONFLABLE,
COURSE EN SAC,
PECHE A LA LIGNE,
STAND DE TIR....
SAMEDI 25 JUIN
A PARTIR DE 11H30
PARC DE LA MAIRIE
FETE DES ENFANTS
ORGANISEE PAR L'AADEC

Judo Club de Charny

Les vacances d'été approchent à grands pas. Pour nous, Association Sportive cela signifie une fin de saison proche, et déjà un premier bilan très positif de ces deux premiers trimestres :

- le plus important de tous est l'arrivée tant souhaitée de notre Dojo, où petits et plus grands s'entraînent dans des conditions optimales !
- plusieurs compétitions amicales et officielles où nos judokas ont de nouveau eu de bons résultats
- l'obtention pour certains adultes de leur Kata, passage obligé pour aller chercher la ceinture noire
- des entraînements à l'extérieur, ce qui permet à nos judokas de se perfectionner et de rencontrer de nouveaux adversaires et un 1er stage de 2 jours organisé pendant les vacances scolaires
- la création d'un nouveau cours pour adultes : le Self-Défense
- la Galette des rois, événement incontournable où tout le monde se retrouve pour partager un moment convivial
- et enfin, notre compétition annuelle, le dimanche 13 mars 2016 qui a connu un franc succès en regroupant une quinzaine de clubs amis.

Pour cette dernière ligne droite avant des vacances d'été tant attendues, de nombreux événements restent encore à venir :

Des compétitions amicales, des entraînements à l'extérieur, des sorties proposées par nos professeurs, la fête de fin d'année et bien sur le plus important de tout, notre déplacement chez nos amis Alsaciens !

Un échange qui se fait tous les 2 ans, et cette année, c'est à nous d'y aller...nous sommes impatients de passer le week-end de Pentecôte avec le club de Pulversheim !

C'est un week-end ou nous emmenons (le staff et les professeurs) une vingtaine de Judokas pour partager des moments autour d'entraînements et de sorties ! Promis, nous vous raconterons au prochain numéro ce moment d'échange...

En attendant, n'hésitez pas à venir tester nos tatamis, c'est avec plaisir que nous vous prêterons un Judogi,

Belle fin de saison à tous, sportivement...

Le JCCDA

Mélismes

3ème bric à brac le dimanche 3 avril 2016 : un véritable succès !

Le début de matinée, un peu humide a vite laissé place au soleil et à une température estivale. Les visiteurs ont pu déjeuner en extérieur sur le parvis de l'église dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenons à remercier les Charnicois, non seulement ceux qui sont venus nombreux exposer (70.7% des exposants dans les salles) mais aussi ceux qui sont venus participer à cette belle journée pour brader et acheter des bibelots, des jeux vidéo, des vêtements, du matériel HIFI, de la vaisselle etc…

Voici la répartition de la population des exposants sur la totalité du bric à brac

47,2% Charnicois,
38,6% des villages alentours du 77,
12,8% du 93
1,4% du 60.

Un grand merci de nous faire confiance et de venir de plus en plus nombreux chaque année. Nous avons aussi apprécié que tous les exposants aient débarrassé impeccablement leur stand en fin de brocante et nous vous donnons déjà rendez-vous pour le prochain bric à brac, le dimanche 2 avril 2017.

Les bénéfices réalisés servent à améliorer nos conditions de travail : nous pouvons ainsi payer un pianiste pour nos répétitions et nos concerts, ce qui nous aide beaucoup.

Les Charnicois (ou autres) qui ont envie de se joindre à notre sympathique groupe peuvent venir sans hésitation, le mercredi à 19 h 15, salle de réunions. Nous les accueillerons chaleureusement.

La présidente : Françoise Guimbard

La Pétanque Charnicoise

Le 28 novembre 2015, a eu lieu l'assemblée générale du club de pétanque et, au cours de cette séance, le bureau qui était en place depuis 9 ans, a donné sa démission, passé le relais et donné les responsabilités à une direction totalement différente qui, au cours de cette séance, a assuré de poursuivre le chemin dans la même direction avec les mêmes objectifs qui, à ce jour, se sont avérés positifs. Bon vent aux nouveau dirigeants.

La soirée moules frites organisée par le club le samedi 20 février 2015, a été une belle réussite : plus de 200 participants sont venus se régaler et déguster de très bonnes moules cuites à souhait et accompagnées de frites fraîches façonnées le matin même par nos joyeux pétanqueurs et pétanqueuses. Service parfait assuré par nos licenciés tout au long de la soirée dans une ambiance explosive. Le DJ de service a assuré pleinement son rôle et les danseurs s'en sont donné à cœur joie dans cette soirée festive jusqu'au bout de la nuit. À refaire l'an prochain.

La Pétanque charnicoise se porte bien avec toujours autant de licenciés et avec une nouveauté cette année 2016, et oui des jeunes de tous âges sont venus s'inscrire et accompagner nos adhérents pour cette nouvelle saison. C'est encourageant pour l'avenir. Nous avons aujourd'hui des joueurs avec une tranche d'âges entre 12 et 85 ans. On ne pourra plus dire que ce sport, car c'est un sport, n'appartient qu'aux retraités ! C'est une réelle avancée pour le club de Charny et tout se passe à merveille entre tous ces pétanqueurs. La Pétanque charnicoise accueille les personnes de tout âge et de tout sexe sans distinction.

La saison dernière, dans le courant du mois de juillet, le club s'était associé avec le centre de pédagogie et de réadaptation pour handicapés de Pomponne en organisant une journée amicale entre les handicapés et les joueurs de Charny (une anecdote : une jeune femme a joué aux boules en fauteuil roulant : quel exemple pour nous tous).

Cette année encore nous organiserons à nouveau ce tournoi de pétanque le DIMANCHE 10 JUILLET toute la journée avec un repas le midi pris en commun sous les arbres du Parc avec nos amis(es) de Pomponne. Ce sont des journées exceptionnelles qui sont à renouveler souvent : joie, bonne humeur, rires, détente… Il faut voir leur bonheur à rivaliser avec nos licenciés lors de ce concours de boules. Chaque participant repart avec une récompense, une coupe et c'est un immense plaisir de les voir réceptionner le trophée. Si vous pouvez, venez nombreux assister à cet événement hors du commun.

Le bureau

Gymnastique Volontaire Charnicoise

Lors de nos journées portes-ouvertes, mi-mars, le public a été très nombreux à venir admirer petits et grands évoluer pendant leur cours respectif dans le gymnase. Tout le matériel dont nous bénéficions, dont les derniers investissements, est largement utilisé et fait le bonheur (même dans la difficulté de certains exercices) des pratiquants et des professeurs.

Les 5 professeurs sont vraiment satisfaits des progrès de leurs élèves et de l'ambiance générale des cours ! Même s'il y a de temps en temps des petites remarques faites pour les plus bavards ou dissipés ! Et ce, même pour les adultes !

Mais ne l'oublions pas, les objectifs du club de gym de Charny sont :

SPORT, DÉTENTE et PLAISIR !!!!

La prochaine fois, maintenant, que vous pourrez constater les progrès des enfants, sera à l'occasion de **la grande fête de fin d'année du club**, qui se déroulera cette année le :

Mercredi 22 Juin 2016

Le spectacle aura lieu dans la salle des fêtes en fin d'après-midi, dans une ambiance festive et joyeuse. Toutes les familles des adhérents y sont invitées. À la suite des différentes prestations, nous aurons le plaisir de partager un grand buffet, espérons dehors, avec les beaux jours !

Ce sera le dernier « cours » de l'année scolaire. Nous nous reverrons, ensuite, au forum des associations pour les inscriptions de la saison 2016-17, en septembre ! N'hésitez pas alors à nous remettre vos bulletins d'inscriptions (distribués en juin) dès le forum, avec les pièces du dossier dont le certificat médical !

Nous profitons enfin de cet article pour vous souhaiter à tous :

Un très bon été 2016 !

Sportivement,
Le Bureau : Amandine et Sophie

Pour tous renseignements sur le club : (demande de tarifs, bulletins d'inscription…)
Cours hebdomadaires adaptés de 2,5 ans (enfants encore non scolarisés) à 100 ans !
Clavie.amandine@gmail.com
Téléphone : 06 62 00 15 64

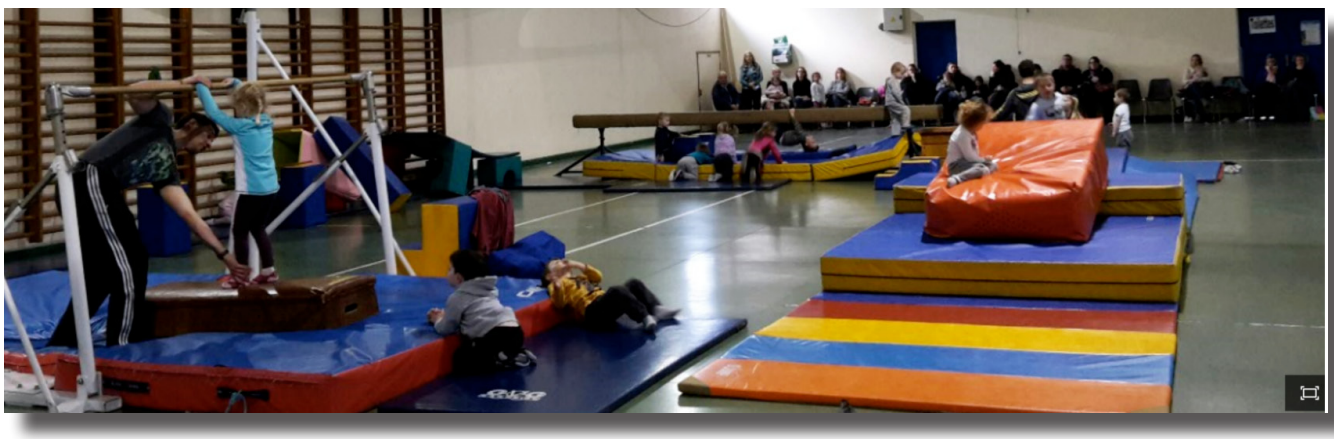

Solution des jeux

Mots croisés

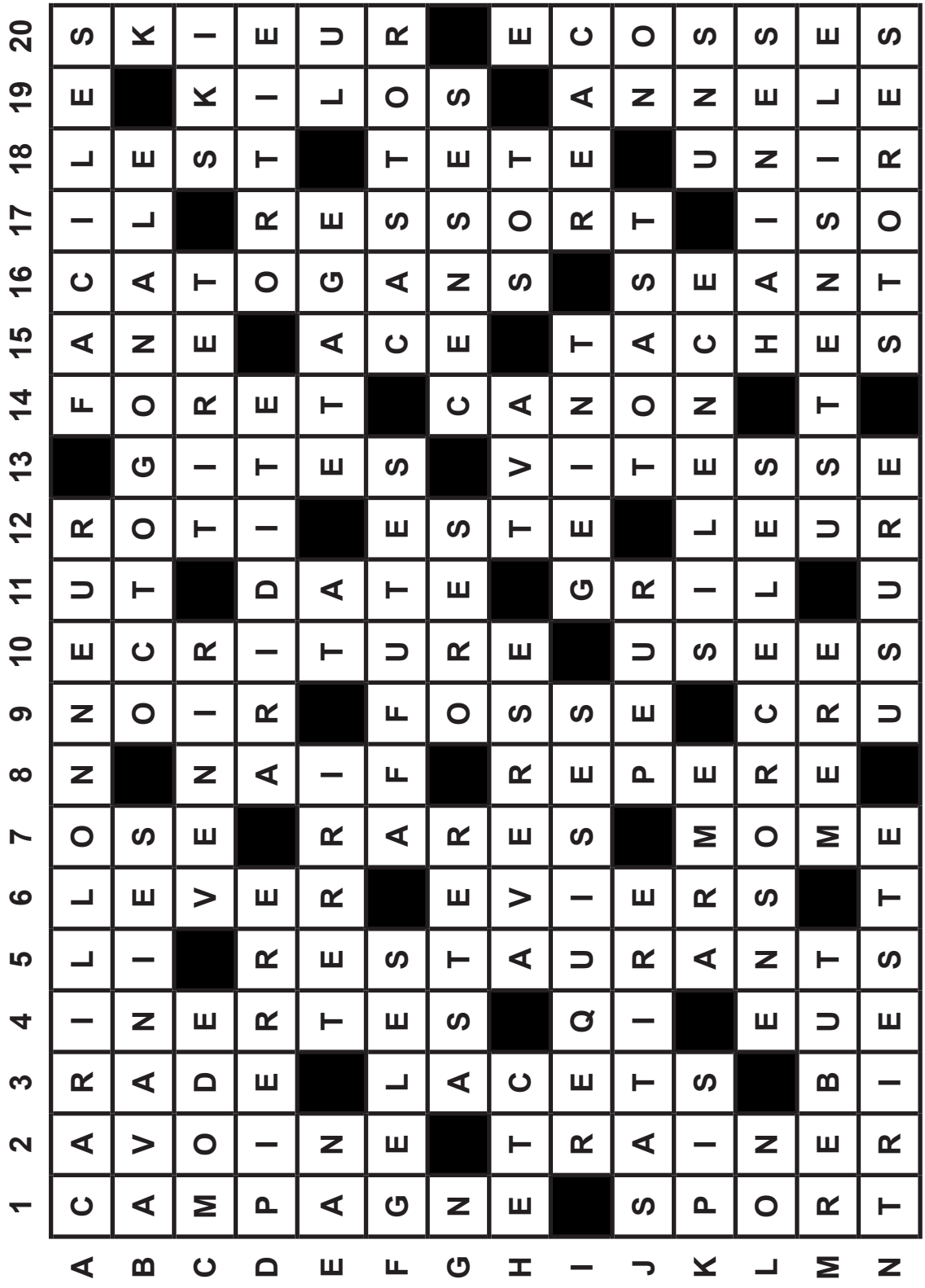

Nos joies et nos peines

Ils nous ont montré leur petite frimousse...

Mattéo BRIDIER-SPINELLI, né le 17 février 2016
Théo RONGER, né le 2 mars 2016
Victoria HINGANT, née le 22 mars 2016
Alicia ROLLIER, née le 31 mars 2016

Félicitations aux heureux parents.

Parents, envoyez-nous la photo de votre nouveau-né, nous la publierons dans notre journal.

Ils se sont unis...

Luca RIGHETTI et Céline OHANESSIAN, le 21 mars 2016
Yannick LE GUERN et Sophie GUIMBARD, le 16 avril 2016

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Luca RIGHETTI et Céline OHANESSIAN

Yannick LE GUERN et Sophie GUIMBARD

Ils nous ont quitté...

Monsieur Georges WANTESTIN, le 3 février 2016
Monsieur Dominique BAZIN, le 14 février 2016

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

À Charny...

Marché
Tous les vendredis
de 16 à 20 heures
Devant la mairie
Pour vos commandes :

Charcutier : 06 13 83 33 06
Fromager : 01 64 12 20 29
Fleuriste : 06 85 66 03 19
Pizza Minot : 06 83 29 08 84

Rapidmarket
Supérette
7 bis rue Vignecroix
01 60 01 67 39

Boulangerie
Daniel et Sylvie Pinto
1 rue du Stade
01 60 61 88 39

Effets de scène
Coiffure : 01 60 01 99 33
Costumes : 01 60 61 02 39
12 bis rue de la Mairie
Fax : 01 60 61 07 73
contact@effetsdescene.com

Emma Beauté
Esthétique
7 bis rue Vignecroix
01 60 61 09 87

Charcuterie Boucherie
Philippe Leclère
Ouverture :
Mardi de16 h à 19 h
Jeudi de 9 h à 13 h
Samedi de 16 h à 19 h
06 13 83 33 06

AECF
Art Esthti Coiff France
12 rue de la Mairie
01 60 32 02 24

Sophie Cardoso
Coiffure à domicile
01 60 01 69 61
Portable : 06 82 00 88 28

Hervé
Toilettage de votre chien à domicile
Chiens de petite et moyenne races
06 62 54 30 85

Le Saint Patoche
Bar, tabac, presse Loto, jeux, brasserie
26 rue Vigne Croix

ASE
Audit et Stratégie d'expert
Expert comptable
06 22 34 34 30
e.delame@as-expert.fr

Café des sports
Café restaurant brasserie
5 rue de Beauvais
01 60 01 99 85

DELISS'ADOM
Organisation de vos repas à domicile
Nathalie : 06 81 15 01 77
Delissadom77@orange.fr

Jérémie Anquez
Artisan paysagiste
7bis rue Vignecroix
06 16 44 27 43
anquez.jardin@gmail.com

M.G. SERVICES
Travaux ménagers
06 61 78 03 22

Alain Vincenzi
Apiculteur
06 83 15 22 20

Taxi Nicolas
06 16 95 06 60

À Charny...

Ulysse Rénovation
Entreprise générale du bâtiment.
12 rue Neuve
06 98 17 47 33
Ulysserenovation77@gmail.com

Cardoso
Isolation
11 chemin de Beauvais
06 16 19 61 91

Alvabat
Maçonnerie
15 rue Vignecroix
01 60 61 68 23
Fax : 01 60 61 68 41

AZZOUZ
Electricité - Courant faible/fort
Motorisation - Alarme
elecmil@orange.fr
06 80 95 82 12

ABZ Plomberie Maçonnerie
18 chemin de Beauvais
06 34 19 39 97

S.A.R.L. L.M. Père & Fils
15 chemin de Beauvais
06 68 61 20 17 - 06 66 68 05 80
sarl_pere_et_fils@yahoo.fr

VMC DE SOUSA
Plomberie Chauffage
06 32 38 45 56
plomberiedesousa@gmail.com

Laurent Net
Société de ménage
15, rue du stade
06 23 07 35 83
Tel./Fax : 01 60 01 62 78

N'Tolla Louis
Appareils médicaux
16 rue Mauperthuis
01 60 61 02 17

GCTEC
Génie climatique technique
Ammar Monier
06 20 54 79 66
31 avenue Mozart
A.Monier@GCTEC.fr

VITRANS
Transport
Route de Fresnes
01 60 01 62 25

Entreprise Mathieu
Location de transport
Route de Fresnes
01 60 01 62 25

Société HYPSOE
Parfums de maison - Paris
3, route de Messy
01 60 61 08 41

RFP
Matériaux
Route de Fresnes
01 60 01 62 25

International moduling
Aménagement de salon
Route de Messy
01 60 01 62 60

VESTA FINANCES
Olding
Route de Fresnes
01 60 01 62 62

Compagnie des clôtures
3, route de Messy
01 60 01 62 01

Société Mathieu
Société de terrassement
Route de Fresnes
01 60 01 62 25

TVF
Transport de Voyageurs
3 route de Messy
01 60 01 93 38

Garage Laurent Nicolas
Réparation tous véhicules
3 route de Messy
01 60 01 97 08